

Originaires des DOM

**Antillais
Guyanais
Réunionnais**

Le jeudi 10 février 2011 On se mobilise à La Poste !

Contractuels en CDI



Les postier-e-s salarié-e-s en CDI originaires des DOM, qu'ils soient né-e-s en métropole ou pas, ne bénéficient d'aucun dispositif en leur faveur : aucune participation ni prise en charge des frais de transport à l'occasion d'un départ au pays, non respect des textes sur le cumul des congés. Au final, pour simplement revoir la famille et les proches, les collègues en CDI doivent acheter, souvent en s'endettant, des billets d'avion hors de prix (1 200 à 2 500 €), parfois pour seulement deux semaines de congés ! La Poste est bien la seule grande entreprise à ne pas faire bénéficier à son personnel CDI de tels dispositifs !

Fonctionnaires

A La Poste, le droit au retour au pays par le biais du tableau national des mutations est en danger. En effet La Poste ne met plus à jour le tableau et ne fait plus appel à lui : les mutations pour les DOM sont devenues quasiment impossibles. Certains agents attendent ainsi leur mutation promise pour certains il y a plus de 30 ans ! Les vœux de mutation doivent être respectés !

Participation aux frais de transport et cumul des congés pour les CDI, respect des vœux de mutation pour les fonctionnaires, il est temps de faire entendre nos revendications à La Poste ! SUD appelle les agents originaires des DOM à une grande journée de mobilisation ce jeudi 10 février. Un préavis de grève couvre l'ensemble du personnel ce jour.

Originaires des DOM : par la lutte, gagnons de nouveaux droits, arrachons l'égalité entre contractuels et fonctionnaires !

Grève jeudi 10 février 2011

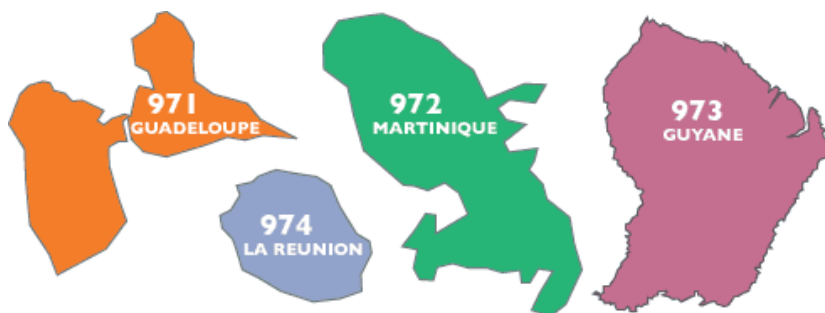
**Rassemblement à 14h devant le Siège de La Poste
44 bd de Vaugirard, métro Montparnasse**

Fonctionnaires :

Faisons respecter les mutations à La Poste !

Le congé bonifié, acquis majeur des grandes grèves de 1976-77, s'est vu attaquer en 2008 par Estrosi et Sarkozy qui ont tenté de le fractionner. Les mobilisations et manifestations massives ont fait reculer le gouvernement et maintenu le droit aux congés bonifiés. Aujourd'hui, il s'agit de défendre le droit aux mutations. En effet La Poste ne fait plus appel au tableau national des mutations pour le comblement des postes en DOM, tableau qui n'est même plus mis à jour d'ailleurs...

Pire, SUD a récemment dénoncé un appel à candidature en zone intra-DOM "Antilles-Guyane". Pour combler le sous-effectif effroyable issu de l'arrêt des recrutements en 2009, La Poste a tenté de faire venir des collègues de Guyane en



Guadeloupe, en lieu et place des nécessaires embauches locales et de l'appel au tableau national des mutations ! Le but de la boîte était simple : en piétinant les droits des DOMiens exerçant en métropole, la direction faisait l'économie d'indemnités de vie chère supplémentaires ! Le syndicat SUD-PTT Guadeloupe a mené un conflit pour exiger la mutation d'agents issus du tableau national, et a obtenu que 22 collègues soient mutés ! Nombre d'agents fonctionnaires exerçant en métropole attendent toujours le retour au pays ! Il urge d'imposer la mise à jour du tableau national des mutations et d'y faire appel ! Il est temps de créer un rapport de force sur nos revendications.

La situation actuelle n'est plus tenable. Par la grève, les originaires des DOM exigeront ce 10 février le respect des vœux de mutation !



Solidarité avec Ghislaine JOACHIM-ARNAUD !

Secrétaire de la CGTM et figure emblématique du mouvement de grève de février-mars 2009 en Martinique, notre camarade Ghislaine JOACHIM-ARNAUD a été poursuivie au Tribunal le 15 décembre dernier *pour incitation à la haine raciale et provocation à la discrimination*.

Ghislaine est accusée d'avoir écrit sur le livre d'or d'une émission de la chaîne ATV le slogan "*Matinik sé ta nou, matinik sé pas ta yo, an ban béké vôle, profitè, nou ké fouté yo deyo*" ("La Martinique est à nous, pas à eux. Une bande de békés voleurs, profiteurs, nous allons les foutre dehors"). Ce slogan populaire scandé par des milliers de manifestants durant les 38 jours de conflit, lui a valu cette plainte d'une association dirigée par le béké Jean-François HAYOT. Le terme *béké* renvoie aux colons esclavagistes des Antilles, et est synonyme de patron. Le Tribunal rendra sa décision le 2 mars 2011.

Le syndicat SUD dénonce cette attaque revancharde des békés martiniquais et apporte son entier soutien à Ghislaine !

Contractuels : oui à la prise en charge des frais de transport !

Les contractuels de droit privé originaires des DOM, qu'ils soient nés en métropole ou dans un département d'Outre-Mer, ne bénéficient pas des acquis des fonctionnaires. En effet dans le cadre des congés bonifiés (décret du 20 mars 1978), La Poste prend en charge l'achat du billet d'avion des fonctionnaires. C'est par ailleurs une déclinaison du principe de continuité territoriale : le Conseil Constitutionnel nous rappelle ainsi que *"la continuité territoriale fait ainsi prévaloir l'unité du territoire et la liberté effective d'aller et venir des citoyens, laquelle constitue également un principe à valeur constitutionnelle, sur la géographie et l'obstacle de l'éloignement... Elle vise à atténuer les contraintes de l'insularité dans les politiques publiques"*. Il s'agit donc de mettre en oeuvre l'égalité des agents qui vivent l'insularité et l'éloignement au quotidien par une prise en charge des frais de transport, et tout simplement exiger l'égalité entre les contractuels et les fonctionnaires !



Toutes les grandes entreprises du public comme du privé, ont des dispositifs de prise en charge de tout ou d'une partie des frais de transport pour les salariés originaires des DOM travaillant en métropole. Il est inacceptable, qu'une fois encore, seule La Poste fasse tâche !

Par la lutte, en se mettant en grève, nous exigeons que La Poste prenne en charge le billet d'avion pour tous les originaires des DOM, quelque soit le statut !

Cette problématique de retour au pays pendant les congés et de cumul des CA se pose également pour des collègues originaires d'autres continents, dont une partie de la famille réside hors de France. Ainsi de nombreuses entreprises du privé, par le biais du Comité d'Entreprise, participent aux frais de transport occasionnés par les congés. Par la lutte, nous devons gagner de nouveaux droits pour les personnels ! Il s'agit d'arracher l'égalité entre ACO et fonctionnaires !

Respect du cumul des congés

Le Bulletin Officiel du 10 mars 1986 rappelle que *"les agents non titulaires peuvent une fois par période de 3 ans, cumuler leurs droits à congé pour passer, dans leur département d'origine, un congé d'une durée de 65 jours consécutifs"*. Pour SUD, il est temps d'imposer de nouveaux droits permettant de pouvoir prendre les 5 semaines de congé de manière consécutive !

Toutes les entreprises appliquent de telles règles, pour des raisons évidentes : les DOMiens n'ont pas les moyens d'acheter un billet d'avion en été, un à Noël et un à Pâques ! Nous exigeons de pouvoir grouper nos congés afin de partir au pays plus longtemps, en dépensant le moins possible ! Le Code du Travail prévoit par ailleurs cette possibilité en son article L.3141-17 pour les salariés *"qui justifient de contraintes géographiques particulières"* !

Cette revendication concerne également les collègues originaires d'Afrique ou d'autres continents !

Il est temps d'imposer la possibilité de cumuler les congés pour les agents contractuels, là encore il s'agit d'égalité avec les fonctionnaire qui bénéficient, de haute lutte, des congés bonifiés !

Le jeudi 10 février : toutes et tous en grève !

Le jeudi 10 février 2011 toutes et tous en grève !

Le préavis de grève déposé par SUD PTT couvre tous les agents de La Poste, fonctionnaires comme CDI, originaires des DOM comme métropolitains également, afin de réussir cette première journée de mobilisation. Il est important d'être le plus nombreux possible au rassemblement, nous exigerons du Siège de La Poste des réponses à nos revendications. La Poste ne doit plus être la seule grande entreprise à ne pas participer aux frais de transport, à ne pas respecter les textes sur le cumul des congés ! Enfin, pour les fonctionnaires, La Poste doit respecter le droit aux mutations !



Toutes et tous devant le Siège ce 10 février, à 14h au 44 bd de Vaugirard, Paris 15^{ème}, métro Montparnasse.

Demandez le coffret double DVD diffusé par SUD !

Car nos revendications sont liées à une histoire particulière (esclavage, BUMIDOM, insurrections...), SUD a édité un coffret double DVD à destination du personnel de La Poste. Ce coffret contient un documentaire d'1h30 retraçant la traite négrière par le biais de témoignages d'hommes et de femmes, noirs ou métisses, qui portent en eux les séquelles de l'esclavage, un documentaire d'1h25 sur le BUMIDOM, ou encore un film de témoignages de postier-e-s fonctionnaires ou ACO expliquant les revendications des originaires des DOM à La Poste.

Commandez-le gratuitement auprès du syndicat SUD en remplissant le bon ci-dessous, et en l'envoyant à SUD PTT, 25-27 rue des envierges, 75020 Paris

SUD Solidaires PTT

Mé 67

LYANNAJ KONT PROFITASYON
POU DETOTYE GWADLOUP

Jeune ne quittes pas ton pays !
NON AU BUMIDOM

DVD 1
L'avenir est ailleurs (1h25)
La Poste doit agir ! (15mn25)

DVD 2
Noires mémoires (1h36)

971 GUYANNE 972 MARTINIQUE 973 GUYANE
974 LA REUNION

Faito par SUD PTT Diffusion gratuite 2010

NOM..... PRENOM..... GRADE.....

ETABLISSEMENT..... FONCTIONNAIRE CONTRACTUEL

ADRESSE..... VILLE.....

CODE POSTAL..... E-MAIL.....

Je souhaite recevoir le DVD et les informations sur la campagne AGR de SUD PTT